

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET N°1 :

En vous aidant, si vous le souhaitez, d'exemples de votre choix, vous traiterez, dans un premier temps et de façon détaillée, la question n° 1, puis répondrez, dans un second temps et de façon succincte, à la question n° 2.

Question n°1 :

Quelles sont les principales étapes de la préparation d'une tapisserie avant sa consolidation ?

Question n°2 :

Quelle est la différence entre une chaîne et une trame ?

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2018

Les 26 et 27 septembre 2018

Épreuve orale d'admissibilité n°2 : techniques du métier

Une épreuve orale qui se divise en deux parties :

- **une interrogation sur un programme d'histoire de l'art, lié au métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 1 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*) ;
- **une interrogation sur les techniques du métier**, à partir d'un sujet déterminé par le jury dont le coefficient est fixé à 2 (*préparation : vingt minutes*). L'entretien débute par un exposé du candidat sur le sujet d'une durée de dix minutes au plus, suivi de questions posées par le jury et d'un échange libre avec ce dernier (*durée totale de l'épreuve : vingt minutes*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.
- L'usage d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

SUJET N°2 :

En vous aidant, si vous le souhaitez, d'exemples de votre choix, vous traiterez, dans un premier temps et de façon détaillée, la question n° 1, puis répondrez, dans un second temps et de façon succincte, à la question n° 2.

Question n°1 :

Quels sont les types d'intervention les mieux adaptés pour améliorer la lisibilité d'une œuvre où apparaissent de fortes dégradations (lacunes, déchirures, etc.) ?

Question n°2 :

Citez quelques causes, parmi les plus courantes, de dégradations des tapisseries.